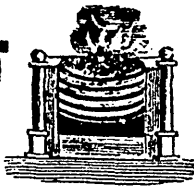


LE COIN DU FEU,

RECUEIL DE LECTURES AMUSANTES ET INSTRUCTIVES



VOL. I.

SAMEDI, 18 SEPTEMBRE 1841.

No. 41.

SOMMAIRE DES MATIÈRES.

SOUVENIRS INTIMES DU TEMPS DE L'EMPIRE, LES PUPILLES DE LA GARDE ; PHYSIOLOGIE DU MARI, (esquisses de mœurs), L'HOMME MARIÉ TATILLON ; LA FAMILLE DU MARCHAND, (esquisses de mœurs) ; A...., TRAPPISTE A LA MEILLERAYE, (poésie).

SOUVENIRS INTIMES DU TEMPS DE L'EMPIRE.

LES PUPILLES DE LA GARDE.

I.

Un dimanche du mois d'août 1811, avant dix heures du matin, une foule immense se pressait aux abords des grilles du Carrousel. Napoléon devait passer à midi une de ces magnifiques revues qui excitaient toujours l'admiration un peu badaude des Parisiens. Ce jour là, leur curiosité était d'autant plus aiguillonnée que l'empereur devait passer l'inspection d'un corps nouvellement créé, celui des pupilles de la garde, que personne n'avait encore vu à Paris, et qui, la veille, était arrivé tout exprès de Versailles à l'Ecole-Militaire.

La fortune, qui jusque-là n'avait cessé de favoriser Napoléon, avait comblé tous ses vœux six mois auparavant, en lui accordant un héritier. Après avoir donné à son fils un trône pour berceau, pour bourelet une couronne royale et pour hochet le sceptre de Charlemagne, il résolut de l'entourer d'une garde qui fût en harmonie avec son âge. Un grand nombre de soldats avaient des fils ou des neveux encore trop jeunes pour entrer dans les régiments ordinaires : aucun d'eux n'était assez riche pour faire les frais de leur éducation dans une école militaire et enfin il y avait parmi ces derniers beaucoup d'orphelins, car la gloire a toujours son vilain côté, et telle victoire qui illustre la nation jette le deuil dans bien des familles. Voulant donc que la guerre réparât en quelque sorte les malheurs inévitables qu'elle causait à ses enfants, Napoléon conçut l'idée de leur rendre ce qu'ils avaient perdu. — C'est dans les rangs de l'armée que leurs pères sont tombés, dit-il, c'est l'armée entière qui leur servira de père.

En conséquence, le 30 mars 1811, avait paru un décret qui ordonnait la formation d'un régiment composé de deux bataillons de six compagnies chacun, lequel porterait le nom de Pupilles de la garde. Ce corps devait être tenu sur le même pied que ceux de la jeune garde en temps de paix, sauf la solde, qui était moindre. Entre autres qualités requises pour être admis dans les pupilles, il fallait être fils ou au moins neveu d'un militaire mort sur le champ de bataille, savoir lire et écrire correctement ; avoir une taille moindre de cinq pieds et prouver qu'on avait été vacciné. Dix ans révolus étaient le minimum de l'âge nécessaire pour être admis ; après seize ans on ne pouvait plus être reçu. L'uniforme comprenait habit vert avec liseré jaune, schako, guêtres sous un pantalon large de même couleur que l'habit. Les sous-officiers seuls avaient le droit de porter le sabre ; l'épée était l'arme des officiers. Les sous-officiers, tels que caporaux, fourriers, sergents et sergents-majors, étaient pris dans le corps au concours et par droit d'ancienneté. Les officiers, depuis le grade de sous lieutenant jusqu'à celui de colonel, étaient nommés par l'empereur sur la proposition du ministre de la guerre. Des réglemens particuliers devaient régir le corps, si jamais il entraît en campagne. Enfin le décret se terminait ainsi : Il n'y aura pas de grenadiers. Cette clause ressemblait presque à une épigramme, et il eût pu ajouter avec pleine certitude d'être obéi : Les moustaches ne seront pas de rigueur.

Ce fut à Versailles qu'on organisa ce régiment en miniature. Le brave colonel Bardin en eut le commandement ; on lui adjoignit pour major le chef de bataillon Dibbets. La plupart des officiers furent choisis parmi les élèves des écoles militaires de Saint-Cyr et de Fontainebleau. Cette belle petite infanterie fut portée bientôt à 4,000 hommes. Plus tard l'empereur l'augmenta dans une telle proportion qu'à la fin de 1812 elle comptait huit bataillons de huit compagnies chacun. Les pupilles avaient un sous-intendant particulier, un musicien, des fibres, des tambours, un tambour-major et jusqu'à des sapeurs. Seulement un simple guidon aux couleurs nationales lui tenait lieu de drapeau, parce qu'un nouveau régiment ne pouvait recevoir son aigle que des mains de l'em-